



À l'usage des médias uniquement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des ministres vont participer aux prochains pourparlers de l'ONU sur le climat, qui commencent à Bonn le 4 juin

La réunion va porter essentiellement sur les aspirations en matière d'urbanisation et d'occupation des sols

Bonn, le 2 juin 2014 – Les prochains pourparlers de l'ONU sur le climat commencent le 4 juin, en présence, cette fois, de ministres qui vont s'entretenir de problèmes politiques importants pouvant être résolus avant la conclusion d'un nouvel accord universel sur le climat qui doit être signé l'année prochaine à Paris.

Les négociateurs gouvernementaux vont continuer de peaufiner l'accord de 2015 et de rechercher des moyens d'élever les aspirations mondiales actuelles concernant le changement climatique d'ici 2020, moment de l'entrée en vigueur du nouvel accord.

M^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a affirmé que «dans le monde entier, un grand nombre de pays, d'entreprises, de villes, d'investisseurs et de consommateurs adoptent des mesures positives concernant l'évolution du climat. En outre, les gouvernements préparent actuellement leur apport national à un nouvel accord, qui sera conclu en 2015.»

Selon elle, «l'objectif est d'impulser, à partir de ce bouleversement, une évolution planétaire vers une faible intensité de carbone et une résistance au climat, qui est notre seule réponse crédible au problème du changement climatique et qui nous donne la possibilité de vivre dans un monde plus sûr et plus prospère».

Ce défi a été souligné par l'Organisation météorologique mondiale, d'après laquelle la teneur de l'atmosphère en dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre qui entraîne une élévation des températures avec le temps, a dépassé un nouveau seuil en avril cette année, atteignant 400 parties par million dans l'ensemble de l'hémisphère Nord pour la première fois dans l'histoire de l'humanité.

M^{me} Figueres a déclaré que «les nations sont encore engagées dans une voie où les températures moyennes mondiales devraient nettement dépasser l'élévation de 2 °C considérée comme une limite par les gouvernements. L'accord de Paris devrait établir les moyens et la confiance nécessaires pour que les émissions de gaz à effet de serre atteignent un maximum rapidement puis diminuent nettement jusqu'au point où nous pourrions disposer d'une économie mondiale neutre en carbone au cours de la deuxième moitié du XXI^e siècle.»



Ordre du jour de la réunion de Bonn

Les ministres vont s'entretenir de questions politiques de haut niveau abordées par le Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP), chargé de définir les aspirations mondiales et d'élaborer le nouvel accord. Seront notamment déterminés les apports nationaux à l'accord de Paris et l'ampleur des aspirations d'ici 2020.

Les ministres vont discuter de la mise en œuvre complète de la seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto, qui établira la volonté des pays développés de s'engager à réduire leurs émissions et de renforcer leurs objectifs contraignants en la matière.

De plus, les ministres vont étudier les rapports récemment publiés par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), où sont évaluées les dernières avancées de la climatologie issues du monde entier qui déterminent l'envergure et l'urgence des décisions nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

La plate-forme de Durban va faire progresser la rédaction collective d'un projet de texte pour l'accord de 2015, dont elle établira notamment les éléments et la structure.

La session se tiendra parallèlement à la réunion annuelle des deux organes techniques subsidiaires de la Convention, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, qui traitent de façon détaillée les questions et les décisions concernant les aspects techniques et scientifiques et la mise en œuvre, bases sur lesquelles la plate-forme édifie l'accord.

Politiques et mesures visant à élever les aspirations

La plate-forme de Durban va continuer d'envisager des politiques et des dispositions pratiques susceptibles de motiver des actions visant à réduire ou à limiter les émissions et à s'adapter aux incidences actuelles du climat. Au cours de la session, des réunions d'experts techniques vont porter sur le potentiel des villes et des agglomérations urbaines et sur l'occupation des sols, notamment les forêts et les terres agricoles.

En outre, lors de la deuxième semaine de la réunion, un forum sur les villes sera consacré aux politiques climatiques qui en préserveront l'avenir. De nombreuses villes, sources parmi les plus importantes d'émissions sur le plan mondial, ont accompli des progrès considérables en trouvant des solutions parmi les meilleures au problème de l'évolution du climat.

Ces réunions seront semblables aux réunions d'experts techniques des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique que la plate-forme a organisées en mars cette année.

Conférence de presse d'ouverture et petits États insulaires en développement

La conférence de presse d'ouverture, à laquelle participeront M^{me} Christiana Figueres et des ministres de petits États insulaires en développement (PEID), aura lieu le jeudi 5 juin à 10 h heure locale.

Le 5 juin est également la Journée mondiale de l'environnement d'une année désignée par l'ONU comme étant l'Année internationale des petits États insulaires en développement.

La réunion d'information sera l'occasion de résumer ce qui est attendu de la réunion de Bonn, d'aborder la question de la vulnérabilité particulière des PEID aux changements climatiques et de souligner l'urgence qu'il y a à conclure un accord fructueux afin de répondre aux besoins également urgents des nations menacées.



La conférence de presse va permettre d'énoncer les principales conclusions du dernier rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur les PEID dans le contexte de l'évolution du climat.

Autres détails intéressant la presse

Plusieurs conférences de presse, qui auront lieu au cours des sessions, seront annoncées par CCTV et sur le site Web de la Convention. Les conférences de presse seront également diffusées en direct sur Internet et pourront être transmises sur demande. On trouvera le calendrier provisoire des conférences de presse à l'adresse <http://unfccc.int/meetings/bonn_jun_2014/meeting/8031/php/view/press.php>.

M. Marcin Koroloe, président de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties et Secrétaire d'État polonais à l'environnement chargé de la politique climatique, et M. Manuel Pulgar-Vidal, nouveau président de la vingtième session de la Conférence des Parties, qui coprésident les réunions ministérielles, prévoient une conférence de presse pour le vendredi 6 juin à 17 h heure locale.

La Secrétaire exécutive de la Convention doit donner une conférence de presse de clôture le dimanche 15 juin à 13 h 15 heure locale.

Tous les représentants des médias qui souhaitent être présents à la réunion doivent être accrédités. Les demandes d'accréditation passeront obligatoirement par notre système d'inscription en ligne, à l'adresse <<https://onlinereg.unfccc.int/>>.

Participation virtuelle: vidéoconférences et couverture multimédia

Des liens permettant d'organiser des vidéoconférences en direct et sur demande ou d'obtenir une couverture multimédia vont être affichés sur le site Web officiel de la Conférence, à l'adresse <<http://unfccc.int>>. En outre, le Secrétariat offrira une version pour téléphone portable du site Web de la Convention, à l'adresse <mobile.unfccc.int>, ainsi qu'une application officielle pour iPhone et iPad, appelée «Negotiator».

Les médias sociaux

Des médias sociaux tels que Facebook, Twitter, YouTube et Flickr autoriseront une participation virtuelle à la conférence de Bonn. Pour les communications sur Twitter concernant la réunion, les principaux mots-clés (hashtags) sont #SB40 et #ADP2014. Les représentants des médias faisant appel à des services diffusés sur Internet pourront poser des questions sur Twitter avant et pendant les communiqués de presse de la Convention en utilisant le mot-clé #FCCCPress.

Tous les liens, qu'on trouve à l'adresse <<http://unfccc.int>>, incluent:

@UN_ClimateTalks, compte Twitter du Secrétariat de la Convention-cadre,

@CFigueres, compte Twitter de Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention,

Facebook: <www.facebook.com/UNclimatechange>,

YouTube: <www.youtube.com/climateconference>,

Flickr: <www.flickr.com/photos/unfccc>.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez prendre contact avec:

Nick Nuttall, coordonnateur, Communications et sensibilisation



Page 4

Tél. portable: +49 152 0168 4831

Courriel: nnutall@unfccc.int

John Hay, responsable des communications

Tél. portable: +49 172 258 6944

Courriel: jhay@unfccc.int

Alexander Saier, coordonnateur pour les médias

Tél. portable: +49 172 179 8835

Courriel: asaier@unfccc.int

Pour l'accréditation des représentants des médias et pour obtenir des interviews avec la Secrétaire exécutive, veuillez prendre contact avec:

M^{me} Carrie Assheuer, assistante pour les relations publiques et les médias

Tél. portable: +49 172 179 8836

Courriel: press@unfccc.int

À propos de la Convention

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui compte 196 Parties, a une composition quasi universelle. Il s'agit du traité qui est à l'origine du Protocole de Kyoto de 1997. Le Protocole a été ratifié par 192 des Parties à la Convention. Pour la première période d'engagement au titre du Protocole, 37 États, pays hautement industrialisés et pays en cours de transition vers une économie de marché, ont pris des engagements juridiquement contraignants en matière de limitation et de réduction des émissions. À Doha, en 2012, la Conférence des Parties, agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, a adopté un amendement au Protocole qui instituait la deuxième période d'engagement au titre du Protocole. L'objectif ultime des deux traités est de stabiliser la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau empêchant toute interférence dangereuse de l'homme avec le système climatique.